
Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?

Corinne MARTIN

(Université Metz)

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

En 1993, ils étaient 170 000 pionniers à utiliser un radio-téléphone ou un Bi-Bop. Dix ans plus tard, fin juin 2003, l'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications) recense 39,3 millions de téléphones portables soit 65,3 % de la population française équipée. Jusqu'en 1998, l'IDATE sous-estime l'explosion de cette croissance – qui ne débute, il est vrai, qu'au milieu de 1997 – en pronostiquant un taux d'équipement compris entre un tiers et moitié de la population pour fin 2002, alors qu'il sera en réalité plus proche des deux tiers (63,8 %). Comment expliquer un tel succès qui a surpris tous les experts ? L'hypothèse d'un décalage entre les usages prescrits et les usages réels se dessine. Notre analyse visera à comprendre : quelle est la signification sociale conférée à ce nouvel objet de communication ? Par quels processus se l'approprie-t-on ? Comment se construit la norme d'usage ? Pour répondre à ces questions, nous évoquerons dans une première partie les limites d'une approche quantitative des usages, nous conduisant à redéfinir cette notion, en y intégrant celle de représentation sociale de ces usages et de l'objet technique. Dans une seconde partie, nous montrerons comment le lien familial et la réassurance servent à légitimer les usages de ce nouveau dispositif de communication, lequel favorise le contrôle social. Enfin, dans une troisième partie, nous évoquerons l'autonomie qu'il procure aux jeunes, notamment à travers l'utilisation massive des messages qui ont surpris tous les opérateurs. Notre propos s'inscrit dans un travail de recherche sur les représentations des usages du portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : l'objectif est de comprendre comment cette représentation se construit et se structure à partir de la dynamique familiale.

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

1. DE LA NOTION D'USAGE A CELLE DE REPRÉSENTATION SOCIALE DES USAGES

L'approche quantitative visant à définir le profil socio-démographique des usagers du portable révèle vite ses limites : elle n'offre qu'une vue partielle de l'usage, d'autant que la construction des critères statistiques pour évaluer les taux d'équipement n'est pas sans poser problème. Aussi, est-il apparu essentiel de redéfinir la notion d'usage pour la compléter par celle de représentation de ces usages et de l'objet technique. Nous présenterons alors la méthodologie mise en œuvre dans notre enquête.

1.1. APPROCHE QUANTITATIVE : UNE VUE PARTIELLE DE L'USAGE

Précisons d'emblée que nous n'avons pas eu accès aux chiffres des trois opérateurs (Orange, filiale de France Telecom, SFR et Bouygues), ces données relevant de la stratégie marketing depuis l'ouverture du marché à la concurrence. Toutefois, nous avons été tentée de comparer les différentes statistiques relatives au taux d'équipement en portable, produites à une époque donnée, soit en juin 2001 : celles de l'ART, celles de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques et son enquête permanente sur les conditions de vie des ménages), celles du Credoc (Centre d'étude et d'observation des conditions de vie), et enfin celles de Médiamétrie (baromètre Multimédia). Si l'on calcule, sur la base des taux avancés, le nombre de portables, on obtient des écarts importants, allant d'environ 13 millions (Insee) jusqu'à 32,2 millions (ART) en passant par 22 millions (Médiamétrie) et 25,2 millions (Credoc). Comment expliquer de telles différences ? Il semble bien que tous ces organismes ne parlent pas du même « objet » téléphone. Pour l'Insee, les portables recensés sont ceux dont le ménage s'est équipé, en d'autres termes qu'il a achetés lui-même, alors que pour le Credoc (2001, p. 115), il s'agit du téléphone mobile dont on « dispose personnellement ». Toute l'ambiguïté réside dans ce terme « personnellement » : il est possible de disposer personnellement d'un portable qui aura par ailleurs été acheté, puis mis à disposition par l'entreprise. Quant aux statistiques de l'ART, construites à partir des données commerciales fournies par les opérateurs, elles incluent aussi les flottes des entreprises. Les écarts entre les statistiques de ces différents organismes en juin 2000 étaient sensiblement du même ordre. Un tel problème de mesure n'aurait pu être rencontré avec le téléphone fixe : avec ce nouvel objet

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

« personnel » qu'est le portable, les frontières privé / professionnel sont ténues et la notion même de taux d'équipement doit être redéfinie avec précision. En somme, la construction des critères statistiques (Desrosières, 2000) s'est révélée complexe, parce que l'objet « téléphone portable » est très difficile à appréhender d'un point de vue quantitatif. Ainsi apparaît-il clairement que l'approche quantitative centrée sur la possession de biens de consommation est insuffisante pour rendre compte des usages (Chambat, 1994). C'est pourquoi une approche qualitative, redéfinissant la notion d'usage, s'avère indispensable.

1.2. A PROPOS DES NOTIONS D'USAGE ET DE REPRÉSENTATION SOCIALE

La question de l'usage est éminemment complexe. Selon P. Chambat (1994), les usagers constituent un groupe latent, que beaucoup d'études quantitatives ont trop tendance à assimiler à des consommateurs et ce, d'autant plus que même les statistiques d'équipement sont apparues difficiles à élaborer. De plus, le portable, en tant que TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), constitue bien un objet technique et J. Jouët (2002) montre que c'est la question de son appropriation qui doit être posée (pour une revue de questions sur la construction de l'objet « téléphone », cf. Martin, 2002). La sociologie de l'innovation a pointé les écarts qui peuvent exister entre les usages prescrits et les usages réels. J. Perriault (1989) décrit une logique de l'usage qui est une relation entre l'instrument, sa fonction et le projet de l'utilisateur. C'est une relation qui va se stabiliser jusqu'à la production de normes et qui aboutira, ainsi, à la légitimation de l'usage. Cet usage sera rarement conforme à celui prescrit par le concepteur, car il aura subi nombre de détournements, substitutions ou créations. De même, M. de Certeau (1990) a mis en évidence la créativité dont savent faire preuve les « petits acteurs » lorsqu'ils cherchent à s'approprier l'objet en braconnant les usages, en les détournant. Ainsi, cette question de l'appropriation renvoie-t-elle inévitablement à la signification sociale (Mallein, Toussaint, 1994) qui est conférée à l'objet par celui qui cherche à se l'approprier. Et plutôt que de quantifier les pratiques en dénombrant le nombre d'appels, leur durée, le type de correspondants et les motifs d'appels, nous avons choisi de nous intéresser aux représentations sociales que les gens se font, d'une part, de leurs pratiques et, d'autre part, de l'objet technique lui-même. P. Chambat (1994) pense cette question de la représentation sociale essentielle, parce que l'usage déborde l'utilisation

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

fonctionnelle et le rapport à la technique n'est jamais purement instrumental. Les représentations sociales sont définies par la psychologie sociale (Abric, 1994) comme des constructions sociocognitives : cognitives parce qu'elles sont le produit d'une activité mentale ; sociales parce qu'elles sont le résultat d'interactions sociales, générées collectivement par les membres d'un groupe. Comment appréhender ces représentations ?

1.3. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Notre échantillon qualitatif est issu d'une enquête exploratoire réalisée dans des établissements scolaires urbains. Il est constitué de 24 familles d'adolescents (13 filles, 11 garçons, âgés de 14 à 18 ans dont 9 en 3^{ème} et 15 en 2^{nde} générale ou BEP) dont les deux parents sont actifs. Nous avons tenu à retenir le maximum de diversité dans les professions des parents. Nous avons rencontré séparément chacun des membres de la famille au cours d'un entretien semi-directif. L'objectif est de confronter les représentations et les discours de chacun, afin de cerner leur identité sociale, en même temps que l'ensemble de la dynamique familiale dans une sorte de mise en perspective.

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

2. LÉGITIMATION DES USAGES PAR LE LIEN FAMILIAL POUR LES PARENTS : RÉASSURANCE ET CONTRÔLE SOCIAL

Les premiers usages étaient ceux d'hommes d'affaires, en attestent les premiers ciblage publicitaires des opérateurs. La légitimation des usages dans les familles de notre échantillon s'est construite différemment : le portable est un outil qui permet le maintien de la cohésion familiale, offrant réassurance aux parents mais favorisant aussi le contrôle social.

2.1. OUTIL DE MAINTIEN DE LA COHÉSION FAMILIALE ET DE RÉASSURANCE

Le rôle fonctionnel du portable apparaît clairement : il facilite la conciliation vie familiale / vie professionnelle, notamment pour les mères ; il permet de prévenir des retards, sert à gérer les temps de chacun, y compris les activités extra-scolaires des jeunes. Il remplit donc une fonction instrumentale de micro-coordination centrée sur les membres du foyer. Mais une autre dimension, plus affective, est apparue dans les discours des parents, et notamment des mères : il s'agit de maintenir la cohésion familiale. Pour la quasi-totalité de ces femmes, le portable représente en priorité la possibilité d'être joignable par les enfants (la moitié sont à carte, témoignant d'une utilisation relativement faible). La mère est rassurée de savoir que ses enfants peuvent potentiellement l'appeler en toute situation, même si, en définitive, de tels appels ne sont pas si fréquents. Les exemples sollicités sont ou difficilement remémorés ou assez anciens, donc peu fréquents. Ce que veulent ces mères, c'est pouvoir être prévenues, pour ne pas s'inquiéter. Le portable remplit une fonction de réassurance très marquée : c'est un élément de « sécurité », « au cas où », « en cas de problème », « en dépannage ». Cette disponibilité permanente qu'actualise le portable révèle l'intériorisation du rôle de mère, fait de toutes ces charges mentales d'anticipation et d'organisation mises en évidence par les sociologues de la famille. Et pointe le risque, paradoxal, de voir se renforcer leur rôle traditionnel de gardienne du foyer (Martin, 2003b). Pour les hommes, y compris lorsque l'outil est à usage professionnel, la légitimation par le familial demeure importante, alors même que leur part dans la conciliation vie familiale / vie professionnelle est plus faible. Ce maintien du lien avec le foyer, pour se rassurer, se fait principalement *via* la mère, les pères appelant régulièrement leurs enfants restent minoritaires. Pour les jeunes, les appels vers

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

leurs parents, reflètent de façon massive ce que nous avons appelé une dimension « utilitaire » : les jeunes disent solliciter leurs parents en cas de besoin, pour les divers trajets (scolaires, en complément du bus, ou vers les diverses activités de loisirs). Ce besoin sert bien souvent de première justification à l'achat d'un portable car il fait écho à la demande de réassurance des parents.

2.2. OUTIL DE CONTRÔLE SOCIAL

Nous avons montré (Martin, 2003) que le portable peut se transformer en un véritable instrument de contrôle social, par la traçabilité des identités et des informations qu'il génère. Il semble que le contrôle social pratiqué dans les familles soit plus le fait des mères que des pères : la moitié d'entre elles utilisent le portable comme outil de suivi éducatif, pour gérer à distance, mais surtout contrôler, les sorties du jeune : il s'agit de savoir où il est, avec qui, ce qu'il fait et surtout quand il rentre, ou le rappeler à l'ordre s'il est en retard. Si les mères décrivent, sans réticence, cette pratique qui les rassure, il n'en va pas de même pour les jeunes : nombre d'entre eux ne l'ont pas abordée spontanément. Mais après nos questions dirigées, il s'avère que ce contrôle social existe bel et bien et qu'il est finalement « accepté » par le jeune, parce qu'il a su le retourner à son avantage comme élément de réassurance pour ses parents (*cf. supra*), qui restent les payeurs.

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

3. LEGITIMATION DES USAGES PAR LE LIEN AMICAL POUR LES JEUNES : L'AUTONOMIE

C'est dans une relation dialectique autonomie / contrôle social entre les jeunes et leurs parents que s'inscrivent les usages du portable. Tant l'accès direct à son réseau amical que la pratique des messages favorisent l'expression identitaire et l'autonomie.

3.1. COMMUNICATION INTRA-GÉNÉRATIONNELLE ET AUTONOMIE

La famille contemporaine se caractérise par l'autonomisation et l'individualisation de chacun de ses membres. Pour F. de Singly (2000), elle reste un support indispensable à la construction, toujours en devenir, de l'identité de chacun. Mais parallèlement se développe une revendication grandissante, de la part de chacun, de son identité de « soi seul », identité séparée en dehors du groupe familial. Il s'agit, ainsi, d'être « libres ensemble ». Aussi, le portable paraît-il être un outil de communication propre à véhiculer une telle revendication identitaire, notamment chez les jeunes, parce qu'il permet effectivement l'accès direct à sa sociabilité personnelle sans avoir à passer par le fixe du foyer qui reste un appareil collectif. D. Pasquier (2001) a montré que le portable remplissait une fonction de sociabilité intra-générationnelle chez les jeunes. Ce que confirment nos entretiens : les adolescents contactent de façon nettement prioritaire leurs copains / copines et petit(e) ami(e). Ce dont ne manquent pas de se plaindre certains parents. C'est aussi un objet personnel. Rarement éteint, toujours à portée de main, voire près du corps, y compris la nuit, pour pouvoir le sentir vibrer, il est regardé et consulté en permanence, et de façon quasi-réflexe, à la sortie des cours. En ce sens, il s'intègre aux habitudes incorporées, constitutives de l'identité.

3.2. « SURTOUT DES MESSAGES »

1,881 milliard de SMS ont été échangés sur les trois réseaux en métropole au cours du second trimestre 2003, ce qui représente 16,8 SMS envoyés par mois et par client actif moyen. Cette « réalité » statistique doit être appréhendée avec précaution comme nous l'avons vu pour les taux d'équipement (*cf. supra*). Et face à cette moyenne, il ne nous reste plus qu'à supposer que les jeunes se situent largement au dessus : beaucoup, dans notre petit

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

échantillon, déclarent utiliser la majorité, voire la quasi-totalité de leur crédit, en messages. D'autant qu'ils peuvent ainsi « se parler », « dialoguer », en se répondant successivement un nombre interminable de fois. La fonction de maintien permanent du lien est ici patente et la possibilité de contacter l'autre relève de la spontanéité, du désir, de l'impulsion voire de la fantaisie et ne saurait attendre. C.-A. Rivière (2002) et P. Lardellier (2002) décrivent cette extériorisation des émotions et de l'intimité qu'autorisent les messages. On peut, à n'importe quel moment et sans contrainte sociale, tout dire, même des bêtises, des choses sans importance, se raconter des « potins », des mensonges, exprimer des mots doux que l'on n'arriverait pas à formuler à l'oral, des secrets, bref, on peut « se lâcher », nous dira une adolescente. D'autres évoqueront clairement leur appréhension du média téléphone, avec les « blancs » de la conversation (et ses règles à maîtriser ?). La dimension ludique, qui permet de déjouer les codes sociaux en vigueur, apparaît clairement : il est possible de communiquer hors des temps socialement dévolus aux conversations téléphoniques. Certains ne cacheront pas leur jubilation d'être réveillés en pleine nuit par des messages. Ces derniers participent également à la création d'un nouveau langage codé, habilement récupéré par le marketing des opérateurs (Lardellier, 2002).

Paradoxalement, cette extériorisation de l'émotion ne va pas sans un certain retrait de l'intimité (Rivière, 2002) qui participe à la création de nouveaux codes sociaux : les messages constituent une marque d'attention envoyée à l'autre (on pense à lui), mais de façon discrète, alors qu'un appel risquerait de passer pour intempestif et de déranger, notamment dans l'espace public. Les textos permettent aussi de joindre directement la personne, sans risque d'interception par un tiers, ce qui justement autorise cette extériorisation de l'intimité, ou de ces secrets. De façon plus neutre affectivement mais non moins ludique, les messages sont aussi utilisés dans un souci de micro-coordination pour organiser les rencontres. En somme, les messages favorisent l'expression identitaire, tant individuelle que sociale.

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

CONCLUSION

Du point de vue des parents, surtout des mères, la légitimité des usages du portable se construit à travers la nécessité de maintenir la cohésion familiale et le besoin de réassurance. Du point de vue des jeunes, c'est l'autonomie, par l'accès direct à leur sociabilité personnelle, notamment à travers les messages, qui vient fonder les usages. Mais il importe de prendre en considération le contrôle social que génère ce nouveau dispositif de communication, notamment dans la relation avec les parents (ou entre copains parfois). Autonomie et contrôle social sont inextricablement liés dans une relation complexe qu'actualisent les usages du portable. Beaucoup de pistes restent à explorer car la diversité des usages est patente (objet personnel ou partagé, usage exclusif ou mixte messages / appels ou fixe / portable etc.). Et en travaillant sur les représentations, il est intéressant de constater combien le discours sur les pratiques est cousu de paradoxes : la gestion des coûts est un élément récurrent alors même que la consommation est inflationniste ; certains affirment ne plus pouvoir se passer de leur portable mais n'hésitent pas à dénigrer leur pratique...

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

RÉFÉRENCES

ABRIC J.-C., 1994, éd., *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France.

BIGOT R., 2001, « La diffusion, l'usage et l'acceptabilité des nouvelles technologies en France », *Collection des Rapports*, CREDOC, 220.

CERTEAU de M., 1990, *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1998.

CHAMBAT P., 1994, « NTIC et représentations des usages », pp. 45-59, in VITALIS, dir., *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes, Éd. Apogée.

DESROSIÈRES A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Éd. La Découverte/Poche, 2000.

JOUËT J., 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, 100, pp. 487-521.

LARDELLIER P., 2002, « Les SMS oeuvrent à l'avènement d'un nouveau romantisme. Textos : la novlang du cœur », *Libération*, 1^{er} mars.

MALLEIN P., TOUSSAINT Y., 1994, « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, 4, pp. 315-335.

MARTIN C., 2002, « La construction de l'objet "téléphone" dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Revue de questions », *Actes du XIII^e Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication « Les recherches en information et communication et leurs perspectives »*, Marseille, 7-9 oct., pp. 181-186.

MARTIN C., 2003a, « Le téléphone portable : machine à communiquer du secret ou instrument de contrôle social ? », *Communication et langages*, 136, pp. 92-105.

MARTIN C., 2003b, « Le téléphone portable au service des femmes pour concilier vie familiale et vie professionnelle : vers plus d'inégalité ? », *Actes du colloque international et interdisciplinaire « Femmes et travail en Europe »*, Cergy-Pontoise, 20-21 mars, L'Harmattan, coll. « Économie et innovation », (à paraître).

PASQUIER D., 2001, « " La famille, c'est un manque ". Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, vol. 19, 107, pp. 181-206.

Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ?
C. Martin

PERRIAULT J., 1989, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.

RIVIÈRE C.-A., 2002, « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, vol. 20, 112-113, pp. 139-168.

SINGLY de F., 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.